

29 MARS 2023

186

DAUH) or 2/3

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Toulouse, le 22/03/2023



TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE TOULOUSE

68, rue Raymond IV
B.P. 7007

31068 TOULOUSE CEDEX 7

Téléphone : 05.62.73.57.57

Télécopie : 05.62.73.57.40

Greffes ouvert du lundi au vendredi de
8h30 à 12h et 13h45 à 16h30

GRAND-FIGEAC			
23 MARS 2022			
PUBLIÉ	<input type="checkbox"/>	EXPÉDIÉ	<input type="checkbox"/>
REÇU	<input checked="" type="checkbox"/> 186	AFFICHÉ	<input type="checkbox"/>

R. C. pour
poursuite
28/3/23

03 AVR. 2023
86

Monsieur le Président de la
communauté de communes Grand Figeac
Maison de l'Intercommunalité
2 rue Germain Petitjean
46100 FIGEAC

Dossier n° : E23000046 / 31
(à rappeler dans toutes correspondances)

Attn. : Anthony Rollet

COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE ENQUETEUR

Objet : la création d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) sur
la commune de Cajarc

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle le
président du tribunal a désigné Monsieur Thierry DELTORT, responsable administratif et
financier retraité, demeurant 16 rue des Moutiers, RODEZ (12000) (tel : 06.85.54.98.79) en
qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique citée en objet.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R. 123-9 du code de l'environnement,
vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les lieux, jours et heures où
celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête
dès que celui-ci aura été pris.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de ma
considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation,



Le Greffier

Martine SINGLARD

DECISION DU
22/03/2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° E23000046 /31

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULOUSE

la présidente du tribunal administratif

Décision désignation commission ou commissaire du 22/03/2023

Vu enregistrée le 20/03/2023, la lettre par laquelle Monsieur le Président de la communauté de communes Grand Figeac demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

la création d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) sur la commune de Cajarc ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2023 ;

Vu l'arrêté de délégation du 7 novembre 2022 de la présidente du tribunal administratif de Toulouse ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Thierry DELTORT est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 3 : La présente décision sera notifiée à Monsieur le Président de la communauté de communes Grand Figeac et à Monsieur Thierry DELTORT.

Fait à Toulouse, le 22/03/2023

Le magistrat délégué,

Michel Bernos

Michel BERNOS

